



Colombier, mai 2014

CERTIF-INFO

ASSOCIATION ROMANDE POUR LA CERTIFICATION DES FORETS INFORMATION AUX MEMBRES CERTIFIES

L'association romande pour la certification des forêts (ARCF)

L'Association Romande pour la Certification des Forêts compte les cinq membres suivants:

- La Forestière
- L'Association Forestière Neuchâteloise (AFN)
- L'Association Jurassienne d'Economie Forestière (AJEF)
- Forêt Valais
- L'Association des Propriétaires de Forêts de Veyrier

Propriétaires certifiés

L'ARCF regroupe 488 propriétaires forestiers certifiés FSC et PEFC répartis sur les cantons de Vaud, Valais, Neuchâtel, Jura et Genève. La surface certifiée est de 100'685 ha pour une possibilité estimée de 540'000 m³ de bois. Au niveau du nombre de propriétaires, le groupe romand se place en tête des groupes de certification au niveau suisse. Le groupe SELVA (GR, GL, Haut-Valais) couvre par contre une surface certifiée supérieure à 144'000 ha.

Utilisation des produits de traitement

La requête des neuf groupes de certification FSC en Suisse, de pouvoir continuer de traiter les piles de bois en forêt certifiées contre certains insectes à été partiellement acceptée par FSC International. En tenant compte du fait que de nombreuses scieries et propriétaires forestiers stockent leurs bois ronds dans des forêts certifiées FSC et non sur les aires de stockage hors forêt, FSC Int. a donné son aval à une autorisation exceptionnelle de l'application de certains insecticides contre le scolyte liséré.

L'utilisation de produit à base des substances actives alpha-cyperméthrine et cyperméthrine est autorisée jusqu'en août 2019 sous certaines conditions bien définies et vérifiables :

- Le traitement chimique se fait uniquement s'il n'existe aucune alternative économiquement rentable.

- Une coopération s'effectue avec le groupe de travail « Protection de la forêt » (SPOI) dans l'objectif de se rendre indépendant de la protection chimique du bois et de tester des concepts de protection alternatifs, par exemple des éco-textiles.
- Une surveillance du développement de la population des bostryches s'effectue avant de traiter les bois.
- Les prescriptions légales valables en Suisse doivent être respectées (tout particulièrement la protection de l'utilisateur, les zones de protection des eaux et les habitats protégés).
- La quantité de produit utilisé doit être relevée et documentée annuellement.
- La logistique du bois doit être optimisée.
- Les promeneurs, en cas de fréquentation élevée, doivent être informés de l'application de produit chimiques (panneaux, spray sur les grumes).

Il est également possible d'utiliser des filets de protection enduit d'alpha-cyperméthrine. L'utilisation des ces filets est soumise aux mêmes conditions que ci-dessus. Toutefois s'ajoutent les conditions suivantes :

- Des filets traités à l'alpha-cyperméthrine sont à privilégier par rapport à une application de l'alpha-cyperméthrine sous forme liquide.
- L'utilisation des filets doit être surveillée, les oiseaux ou autres animaux ne doivent pas être mis en danger.
- L'élimination des filets se fait selon les normes prescrites par le fabricant.

Récapitulatif des **produits autorisés** jusqu'en août 2019 (état mai 2014) :

Nom du produit	Fabriquant	Substance active
Arbezol Rundholz CP 400	Bosshard+Co	Cyperméthrine
Cyperméthrine	Sintagro AG	Cyperméthrine
Cyperméthrine	Omya AG	Cyperméthrine
Forester	Agriphar	Cyperméthrine
Pentocid 400	Feyco AG	Cyperméthrine
Alpha-Cyperméthrine	Sintagro AG	Alpha-cyperméthrine
Fastac Forst	Stähler SA	Alpha-cyperméthrine
Fastac Forst	BASF AG	Alpha-cyperméthrine
Fastac Forst	Leu + Gygax	Alpha-cyperméthrine
Storanet (filet)	BASF AG	Alpha-cyperméthrine

Par conséquent les produits contenant les substances actives suivantes **ne sont plus autorisés dès le 7 août 2014**, à partir de cette date, ils doivent être détruit (la destruction se fait dans une déchetterie agréée avec remise d'une attestation valable) :

- Lambda-Cyhalothrine : substance toxique pour l'être humain.
- Deltaméthrine : substance très nocive et difficilement décomposable dans la nature.
- Chlorpyrifos. substance nocive pour les oiseaux.
- Zeta-Cyperméthrine : substance nocive pour les abeilles.

Résultats des audits de certification

L'audit de surveillance SGS à eu lieu en janvier-février 2014. Onze unités vaudoises, 1 valaisanne, 3 jurassiennes et 2 neuchâteloises ont été visitées. Les auditeurs ont décelé cinq non-conformités mineures qui doivent être réglée dans un délai d'un an :

- AJEF : problème dans le suivi des exploitations, les tableaux de suivi des statistiques de récoltes ne sont pas remplis correctement.

- AJEF : L'organisation des triages fusionnés n'est pas optimale, il est nécessaire que le processus évolue.
- Forêt-Valais : Certains plans de gestion ne sont pas mis à jour, il manque des éléments utiles à la gestion des forêts.
- AFN/La Forestière : Le suivi des exploitations des forêts certifiées privées n'est pas optimal. Des audits internes doivent être effectués auprès de propriétaires privés.
- ARCF : La mise à disposition des volumes de bois certifiés doit être séparée par bois de service / bois d'industrie / bois de feu.

Panneaux de certification

Afin de présenter la forêt certifiée au public, aux promeneurs ou autres utilisateurs de la forêt, l'Association Romande pour la Certification des Forêts (ARCF) édite des panneaux de certification des forêts. Ces panneaux seront utilisés dans toute la Suisse romande.

Ces panneaux à poser à l'entrée des forêts, au départ des chemins, assurent un accueil souriant aux promeneurs. Sur ce panneau figurent divers logos qui tendent à être connus du grand public. Les logos FSC et PEFC garantissent une gestion en faveur du développement durable. Le logo COBS garantit une provenance suisse du bois, assure des emplois régionalement et contribue à la réduction des transports de longue distance.

Le délai de commande arrive à terme. Toutefois chaque propriétaire certifié a encore la possibilité, de commander un ou plusieurs panneaux. Merci de vous adresser au secrétariat d'une association membre de l'ARCF.



Exemple de panneau « neutre »

Quelques adresses internet

www.arcf.ch
www.wsl.ch
www.pefc.org

www.fsc.org
www.fsc-schweiz.ch

Association Romande pour la Certification des forêts
 Présidente : Christina Giesch
 Coordinateur de la certification : Nicolas Joss